



RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMISSION RECHERCHE
DU 27 MARS 2014

➡ ***La commission de la recherche a rejeté la proposition de nouveaux critères de choix et de barème d'attribution relatifs à la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche.***

➡ ***La commission de la recherche a attribué un montant de subvention total de 27 900 € dans le cadre de la seconde session de la politique scientifique d'établissement se répartissant ainsi :***

- 10 000 € pour l'aide aux publications
- 5 500 € au titre des projets de recherche sur axe prioritaire d'établissement
- 12 400 € au titre des projets blancs